

Monsieur Rémy PAGANI
Conseiller administratif
Départements des constructions
et de l'aménagement
4 Hôtel-de-Ville
1211 Genève 4

Genève, le 11 décembre 2013

Concerne : ligne 32

Monsieur le Conseiller administratif

Notre association s'inquiète d'une éventuelle suppression de la ligne 32 dans le quartier de la Jonction.

Nous pensons, en effet, que cette ligne est nécessaire car elle comble un manque de continuité du réseau TPG même s'il conviendrait d'en modifier le parcours pour mieux répondre aux besoins des habitants du quartier. En ce sens il pourrait être envisagé une extension par la rue du vélodrome, la rue des Deux Ponts, l'avenue de la Jonction et retour par le boulevard Saint- Georges.

Par ailleurs, il apparaîtrait raisonnable de surseoir à toute décision concernant le bus 32 dans l'attente des résultats de l'étude confiée par la DGM du canton à « Team + » et à celle complémentaire confiée à un deuxième mandataire. Ces 2 études, chargées d'étudier la problématique de la mobilité dans le quartier de la Jonction et de faire des propositions, devraient être connues au plus tard au printemps 2014 et présentées puis discutées avec les habitants concernés et les autorités de la Ville de Genève.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons donc de maintenir la ligne 32 en ne prenant pas de décision prématurée sur cet objet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller administratif, nos salutations distinguées.

Pour l'Association d'habitant-e-s de la Jonction
Jean-Pierre Fioux, président



Copie aux conseiller-e-s municipaux